

LES DÉBUTS DU JUDAÏSME

Stéphanie Laithier

PRÉSENTATION DU SUJET

Le judaïsme, comme les autres traditions religieuses, n'est pas un ensemble uniforme et a connu des évolutions majeures à travers le temps et les espaces dans lesquels il s'est déployé. Fondé sur le rejet de l'idolâtrie et sur la croyance en un Dieu unique et en sa Loi, il a vu éclore un système de valeurs particulier, mais également des formes et des niveaux de pratique variés, et a donné naissance à un monde juif diversifié dont l'importance dans l'histoire de l'humanité s'est avérée tout à fait fondamentale. Comment le monothéisme des Hébreux s'est-il progressivement affirmé? Comment un système de valeurs et de croyances a-t-il émergé et s'est-il incarné à la fois dans un texte, mais aussi dans des pratiques religieuses spécifiques, comme dans une organisation politique et nationale ?

REPÈRES HISTORIQUES

LA RELIGION DES HÉBREUX ET LA NAISSANCE DU MONOTHÉISME

Le récit biblique présente Abraham comme le premier des Hébreux (*Ivri/Ivrim au plu.*). Il aurait en effet contracté une alliance –dont le signe est la circoncision– avec le Dieu unique, créateur et omnipotent, rejetant ainsi les pratiques idolâtres. C'est le texte de la Genèse qui nous fait le récit de la transmission de cette alliance, perpétuée par les autres patriarches Isaac et Jacob. Les croyances et pratiques religieuses du peuple des Hébreux sont ainsi fondées sur la centralité de la Loi, révélée par Dieu à Moïse sur le Mont Sinäï, à l'occasion de l'épisode biblique de la sortie d'Égypte.

L'exégèse biblique, mais surtout les découvertes archéologiques nous permettent aujourd'hui de retracer une partie de l'histoire des Hébreux, distincte de celle relatée dans le texte sacré, qui remonte en l'état actuel des connaissances jusqu'au XIII^e siècle avant notre ère . Si la tradition juive présente Abraham comme le premier homme parvenu à l'idée de monothéisme, il semble en réalité que l'apparition du monothéisme ait été précédée d'une période davantage marquée par l'hénothéisme, la croyance en Dieu unique ne s'étant vraisemblablement pas imposée d'un coup. Elle fut probablement le résultat d'un long processus lié au contexte historique et politique de la société hébraïque. Le texte biblique lui-même mentionne à plusieurs reprises la persistance de pratiques polythéistes ou syncrétistes, d'ailleurs régulièrement dénoncées par les prophètes. Il n'en demeure pas moins que la religion des Hébreux est la première religion monothéiste identifiée, caractère que traduit bien le *Sh'ma Israël*, la déclaration de foi d'Israël (Deutéronome, 6, 4), dont les termes sont les suivants : « Écoute Israël, l'Éternel est notre Dieu, l'Éternel est un ». Le Dieu unique a ainsi conclu une alliance avec le peuple qu'il a élu et lui a révélé le texte de la Torah. Désigné par des

noms divers, ce Dieu est le créateur du ciel et de la terre, le maître de l'histoire qui intervient dans le monde des hommes dont il est l'origine. Outre l'unité de Dieu, le monothéisme prône également l'unité de l'humanité, la croyance dans le Dieu unique devant relier tous les hommes.

L'ORGANISATION RELIGIEUSE ET POLITIQUE DES HÉBREUX

Selon la Bible hébraïque, Jacob, qui prend le nom d'Israël après l'épisode de sa lutte avec l'Ange, est à l'origine de la naissance des douze tribus d'Israël. Ces dernières auraient vécu en esclavage en Égypte, puis auraient reçu la Torah alors même qu'elles revenaient vers le pays de Canaan sous la conduite de Moïse. Répartis sur ce territoire, les tribus finissent par se choisir un roi, Saül. C'est cependant le successeur de celui-ci, David, issu de la tribu de Juda, qui est le véritable fondateur de la dynastie royale, et c'est lui également qui fait de Jérusalem sa capitale (appelée aussi « cité de David »). Avec la construction d'un palais et l'installation de l'Arche d'alliance, qui renferme les Tables de la Loi, Jérusalem est désormais la capitale politique et religieuse du royaume de David (le texte biblique nous dit qu'« à Jérusalem, il régna sur tout Israël et Juda trente-trois ans », II, Samuel, 5). Le règne de son fils Salomon qui lui succède correspond à l'apogée de la royauté puisqu'il est marqué à la fois par une période de paix, mais surtout par la construction du Temple qui fait de Jérusalem l'unique centre religieux de son peuple. Le Temple de Salomon, assorti d'un palais royal, a été érigé sur le mont Moriah. Nous n'en avons aujourd'hui aucune trace archéologique, mais les textes décrivent cette construction comme extrêmement raffinée. Le lieu le plus sacré de ce Temple se situe dans le Saint des Saints (*dvir* en hébreu) qui abrite l'Arche d'alliance et auquel seul le Grand prêtre d'Israël a accès, une fois par an, au moment de la fête de Yom Kippour.

La mort de Salomon, à la fin du Xe siècle avant notre ère, est suivie par une période troublée, son royaume étant divisé entre le royaume d'Israël au Nord, et le royaume de Juda au Sud qui se livrent des guerres sans merci, avant d'être vaincus par des puissances étrangères : le royaume d'Israël par les Assyriens en 722 avant notre ère, et le royaume de Juda par les Babyloniens en 586 avant notre ère. La capitale de ce dernier, Jérusalem, voit son sanctuaire détruit par Nabuchodonosor, et son aristocratie déportée à Babylone. Cependant, quelques décennies plus tard, le Perse Cyrus qui a conquis Babylone, autorise par un édit les Judéens exilés à rentrer et à reconstruire leur sanctuaire, qui sera de nouveau inauguré en 516 avant notre ère. Cette reconstruction s'accompagne d'une restauration religieuse majeure attribuée selon la tradition à Ezra et Néhémie qui ont donné leur nom aux deux livres de la Bible retraçant les événements de cette période.

LE RENOUVEAU DES CROYANCES ET DES PRATIQUES RELIGIEUSES

Il s'agit d'abord pour ces deux personnages de faire disparaître toutes les influences étrangères pouvant favoriser le retour des pratiques idolâtres et de veiller à l'application stricte des prescriptions contenues dans la Torah placée désormais au cœur de la vie religieuse. Cette période perse est marquée par une activité d'écriture importante, beaucoup de récits bibliques datant vraisemblablement de ce moment-là, et rend probablement concrètes un certain nombre d'évolutions religieuses commencées durant l'exil babylonien. La composition de la Torah notamment semble avoir été achevée durant cette époque, celle-ci étant désormais considérée comme un texte sacré ne pouvant désormais plus être modifié. La période perse semble donc s'être caractérisée pour les Judéens par une intense activité religieuse et littéraire. La religion est fortement centrée autour du culte dans le Temple dans lequel se pratiquent des holocaustes et le courant sacerdotal s'affirme. Ce recentrage des Judéens autour du Temple de Jérusalem n'empêche pas cependant la persistance de rivalités avec les habitants du royaume d'Israël au Nord, qui finissent par établir, vers le milieu du IV^e siècle avant notre ère, leur propre sanctuaire au Mont Garizim.

La restauration religieuse, avant la conquête d'Alexandre et la domination des souverains hellénistiques qui s'ensuit, signe la naissance du judaïsme, bientôt confronté à d'autres influences, notamment grecques, puis romaines. Le monde juif est extrêmement divers, tant sur le plan géographique puisque des communautés diasporiques existent en dehors de la Judée, mais aussi sur le plan religieux, puisque le monde judéen voit éclore des courants tels que les Ésseniens, les Sadducéens ou encore les Pharisiens.

La Judée passe sous domination romaine en 63 avant notre ère. C'est alors, sous le royaume d'Hérode, qu'est menée une politique de grands travaux qui voit l'agrandissement et l'embellissement du Temple de Jérusalem. La cité sainte est ainsi au summum de sa splendeur et de son rayonnement. Mais la domination romaine entraîne de plus en plus de troubles et de révoltes sporadiques, jusqu'à l'éclatement de la « grande révolte juive » qui commence en 66 de notre ère, et dont l'issue est fatale aux juifs : le 9 du mois d'Av (à la même date que la destruction du premier sanctuaire), de l'année 70, le Temple de Jérusalem est incendié, puis la cité sainte entièrement détruite sur ordre de Titus. Selon le récit de l'historien Flavius Josèphe, la grande révolte s'achève par la prise de la forteresse de Massada et le suicide collectif des sicaires juifs. Les conséquences de cette terrible défaite face aux Romains se sont avérées considérables et ont marqué l'histoire juive pour au moins les deux millénaires qui ont suivi.

LA DIVERSITÉ À L'ÉPOQUE DU SECOND TEMPLE

Le peuple juif à l'époque du Second Temple connaît plusieurs mouvements et tendances à la fois sur le plan religieux et dans les positions adoptées vis-à-vis de l'occupant romain.

- Les Saducéens (en hébreu *tsadoqim*) constituent un groupe politique et religieux de la Judée du II^e siècle av. J.-C. jusqu'à la destruction du Temple en 70 ap. J.-C. Leur origine est incertaine, mais ils tiennent leur nom du grand prêtre Tsadoq qui vécut à l'époque du roi David. Les Saducéens sont considérés comme les représentants de l'aristocratie, proche du pouvoir politique et du pouvoir spirituel. Ils furent nombreux à assumer des fonctions au Sanhedrin (haute cour de justice) et nombre d'entre eux furent nommés *Cohen gadol* (grand prêtre). Cependant, ils n'exerçaient que peu d'influence sur le peuple.

Ils étaient fidèles à la Torah, mais étaient en conflit avec les Pharisiens au sujet de la Loi orale. Il semble qu'elle était moins développée chez les Saducéens et différente de celle des Pharisiens. Ils sont connus par leur grande rigueur et leur sévérité dans l'application de la Loi. D'après l'historien Flavius Josèphe, les Saducéens, contrairement aux Pharisiens, ne croyaient ni à l'immortalité de l'âme, ni à la résurrection des morts.

Leur influence s'éteignit avec la destruction du Second Temple.

- Les Pharisiens (en hébreu *perouchim*, séparés) constituent un groupe influent sur le plan spirituel. Leurs racines remonteraient au Ve siècle av. J.-C., mais tout comme pour les Saducéens, il n'existe aucune certitude. Leur doctrine est fondée sur la centralité de la Torah et le développement de la Loi orale. Ils créèrent de grandes académies d'étude, comme celles des sages Hillel et Chammaï, ou encore celle de la ville de Yavne, qui remplacera Jérusalem comme centre d'étude et de direction spirituelle après la destruction du Temple. L'influence des Pharisiens était également importante en Diaspora, notamment en Babylonie. Les Pharisiens sont à l'origine du judaïsme rabbinique, c'est-à-dire celui qui survécut à la destruction du Temple, car ils en avaient jeté les bases avant que le culte au Temple et la pratique des sacrifices ne furent rendus impossibles : institution de la synagogue, formulation de la prière de la 'Amida au cœur de la liturgie juive, exigence de l'étude quotidienne des textes, développement de la Loi orale afin de trouver des réponses aux problématiques rencontrées par les Juifs.

Les études bibliques actuelles montrent que l'opposition entre Jésus et les Pharisiens n'étaient sans doute pas aussi aigüe que le décrivent les Évangiles, la démarche interprétative des textes de Jésus étant d'ailleurs proche de celle des Pharisiens.

- Les Esséniens (en hébreu *'issim*), nom au sens obscur, constituent entre le II^e siècle av. J.-C. et le I^{er} siècle ap. J.-C. une secte semi-monastique, dont les implantations les plus connues se situent sur la rive ouest de la mer Morte. Leur organisation était hiérarchique, l'admission dans la secte soumise à une période probatoire de trois ans et leurs enseignements devaient demeurer secrets. Seuls les hommes étaient admis et la chasteté imposée, ce qui est en contradiction avec les principes du judaïsme. Les Esséniens attachaient une grande importance à la pureté rituelle et portaient des

vêtements blancs. La vie était communautaire, les revenus et les vêtements partagés, les repas pris en commun.

Comme les autres Juifs, les Esséniens attachaient une grande importance à l'étude et à l'interprétation de la Torah, mais ils possédaient leurs propres écrits. On leur attribue les manuscrits de la mer Morte, découverts en 1947.

Il n'existe aucune trace des Esséniens postérieure à la destruction du Temple, et aucune autre tradition monastique juive ne leur a survécu.

- Les Zélotes (en hébreu *Qanna'im*, jaloux, exaltés) constituent un groupe d'opposants armés à l'occupation romaine. Plus proches de l'école stricte de Chammaï que de celle, plus bienveillante, de Hillel, ils se distinguent des Pharisiens par leur refus de tout contact avec les païens et par leur engagement violent contre les Romains et les Juifs accusés de compromission avec l'occupant, la libération de l'opresseur devant hâter la venue des temps messianiques. Les Romains les nommaient sicaires, à cause de l'usage qu'ils faisaient d'un couteau appelé *sica*. Ils sont connus pour la résistance qu'ils opposèrent sur le site de Metsada (Massada), où ils choisirent de se suicider collectivement plutôt que de se rendre.

LE JUDAÏSME RABBINIQUE

Malgré la destruction du Temple et le deuil qu'elle entraîne, la vie juive se poursuit, désormais centrée sur la prière et sur l'étude. Héritier d'une longue tradition religieuse et culturelle, le judaïsme rabbinique succède ainsi au judaïsme pharisien, se structurant progressivement entre le II^e et le IV^e siècle de l'ère courante et constituant dès lors la norme du judaïsme.

La destruction du Temple de Jérusalem représente un défi théologique et liturgique majeur pour le judaïsme. La grande figure rabbinique qui, selon la tradition, serait alors à l'origine de la restauration du judaïsme est celle de Rabban Yohanan Ben Zakkai. En l'absence du sanctuaire, les sacrifices quotidiens qui ne peuvent plus être réalisés sont remplacés par des prières quotidiennes prononcées dans la direction de Jérusalem. Le septième jour de la semaine, ou shabbat, est entièrement consacré au repos, à la prière et à la famille, tandis que les principales fêtes renvoient à de grands épisodes de la Bible ou de l'histoire du peuple juif à travers les siècles. Le souvenir de Jérusalem et de son Temple hante le culte et la liturgie juive, tandis que le texte biblique devient central dans la pratique du judaïsme, et fait office de terre de substitution.

En 132 éclate en Judée une seconde révolte menée par Simon Bar Kosiba, appelé aussi Bar Kokhba, révolte notamment liée à la volonté de l'empereur Hadrien de transformer Jérusalem (rebaptisée Aelia Capitolina) en ville romaine et d'ériger un sanctuaire païen en lieu et place du Temple des Hébreux. La résistance juive attise encore la colère du chef romain qui, pour représailles, interdit aux Juifs de résider à Jérusalem et débaptise la Judée, désormais appelée Palestina. Pour certains des premiers chrétiens, ces défaites successives apparaissent comme le signe de l'abandon par Dieu de son peuple

et viennent renforcer l'idée selon laquelle la voie à suivre désormais serait donc celle du « nouvel Israël », la religion chrétienne.

Après la destruction du Temple, le judaïsme rabbinique devient la norme en matière religieuse. On voit alors fleurir les centres d'étude du judaïsme, phénomène qui a eu des conséquences considérables sur l'histoire et le devenir de la religion juive comme des communautés qui la pratiquent. Les rabbins, qui sont avant tout des savants, doivent en quelque sorte réinventer un judaïsme bouleversé. Ce dernier est désormais centré sur la prière et sur l'étude.

Tandis que le texte biblique est progressivement fixé et canonisé, la Loi écrite est également interprétée et complétée par des enseignements oraux censés en unifier la pratique. Durant le siècle qui suit la disparition du Temple, cette tradition orale est progressivement mise par écrit dans de grands centres comme Yavneh ou Bnei Brak. Puis, au cours du III^e siècle, un ensemble de règles juridiques issues de la tradition orale sont également mises par écrit pour constituer la *Mishna*, et c'est un peu plus tard, entre 200 et 500, qu'est retranscrite la partie non juridique de cette tradition orale, appelée *Aggadah*. Le recueil de tous ces écrits, auxquels s'ajoute entre les III^e et V^e siècles, la *Gemara* (un commentaire développé de la *Mishna*) forme le Talmud. Ce dernier tient désormais une place majeure dans l'étude, mais aussi dans l'existence quotidienne des communautés juives. Ces textes ont permis aussi l'unification des pratiques dans le judaïsme malgré la dispersion des communautés juives. La vie de tout Juif pieux est ainsi régie par la *Halakha*, un système juridique constitué de lois, de jugements et de commandements religieux (les *mitsvot*). Malgré la dispersion, les Juifs continuent de se considérer comme un peuple unique investi d'une mission, celle de faire connaître le Dieu unique aux nations et de préparer ainsi la Rédemption universelle. C'est aussi durant cette période que les propensions universalistes du judaïsme se réduisent, les assemblées des Sages mettant davantage en avant le caractère électif de l'appartenance juive.

Les premiers sages, en *Eretz Israel* (terre d'Israël) et en Babylonie, et leurs continuateurs sont ainsi à l'origine d'une littérature rabbinique extrêmement riche qui a connu des évolutions à travers les siècles et qui constituent un élément fondamental de la culture juive.

QUELQUES GRANDES FIGURES BIBLIQUES ET HISTORIQUES

Le judaïsme accorde une place importante aux ancêtres du peuple juif, Abraham et Sarah, Isaac et Rébecca, Jacob Rachel et Léah. Chacun(e) a son importance, transmet un message particulier et enrichit la palette des figures de la Bible hébraïque.

ABRAHAM ET SARAH

Tout d'abord nommés Avram (Père élevé) et Saraï (Ma princesse), ils sont à la source de la généalogie juive. L'hébreu nomme l'Histoire *to/dot* (engendrement) pour mieux

signifier que c'est l'apport des êtres humains, génération après génération, qui crée l'Histoire. C'est dire l'importance de la première génération, celle qui, en rupture avec sa propre histoire engendre un nouveau peuple. « *Lèkh lèkha* » dit Dieu à Avram, ce qui peut se traduire par « Vas pour toi » ou « Va vers toi », et Il poursuit : « Quitte ta terre, le pays de ta naissance, le pays de ton père, et dirige-toi vers le pays que je te montrerai. » (Genèse 12, 1) C'est en raison de cette expérience que le patriarche sera le premier désigné comme *Ivri* (Hébreu), de la racine qui signifie « passer, aller au-delà ».

Parmi les épreuves auxquelles sont soumis ce couple originel, il y a celle de la stérilité de Saraï, alors même que Dieu leur a promis une descendance. Dieu conclut une alliance avec Avram, renouvelle la promesse d'une descendance, dont les mâles devront être circoncis, et change le nom d'Avram en Avraham (Père d'une multitude) et de Saraï en *Sarah* (Princesse, Celle qui gouverne). Alors âgés respectivement de 100 ans et de 90 ans, cette promesse divine fait sourire Sarah, ce qui explique le nom du fils qui naîtra de leur union : *Yits'haq* (Il rira), nom qui exprime la confiance en un futur possible, malgré les épreuves.

ISAAC ET RÉBECCA

Choisie pour son hospitalité envers le serviteur d'Abraham, Rivqa (Rébecca) décide de quitter sa famille pour devenir l'épouse d'Isaac. Le couple représente un amour conjugal exemplaire et la liturgie juive possède un hymne qui loue la justice et la vérité et reprend dans une forme d'un double acrostiche les noms de *Yits'haq* et Rivqa.

Rébecca est plus clairvoyante que son époux. Elle use d'un stratagème afin que le plus jeune de ses jumeaux, *Ya'aqov* (Jacob, dont le nom signifie *il talonnera*), homme sensible, hérite de la bénédiction paternelle à la place de l'aîné, homme fruste, *Essav* (Esäü). C'est ainsi que la loi naturelle est renversée au profit d'un progrès possible dans l'Histoire. Cet épisode illustre aussi la place des femmes dans le récit biblique : bien qu'elles soient souvent en arrière-plan, leur discernement et leur capacité à décider peut changer le cours des événements.

JACOB, RACHEL ET LÉAH

Jacob à son tour part prendre épouse et c'est dans la famille de son oncle maternel Laban qu'il rencontre et s'éprend de Ra'hel (Rachel, qui signifie *brebis*). Il travaille sept années au service de Laban pour obtenir la main de Rachel, mais son oncle, qui ne possède pas l'éthique d'Abraham, le trompe en lui donnant sa fille aînée, Léah (Léa). Jacob reste alors sept années de plus au service de Laban pour épouser Rachel. Ses deux épouses et leurs deux servantes donneront naissance à douze fils et une fille. C'est Léa, l'épouse dédaignée, la moins plaisante aux yeux de Jacob, qui sera la plus féconde, Rachel demeurant stérile de longues années avant d'enfanter les deux fils préférés de

Jacob : Yossef (Joseph, qui signifie *Dieu ajoutera*) et plus tardivement Binyamin (Benjamin, qui signifie *filz de la droite*).

Les enfants de Jacob, dont le nom deviendra Yisraël (Israël) après son combat avec un ange, sont à la source des *Bnè Yisraël* (Enfants d'Israël ou Israélites), devenus plus tard les Juifs. La Bible relate les faits et gestes des différents personnages sans dissimuler leurs faiblesses, voire leurs violences. Ces êtres sont profondément humains, ils cheminent dans le monde tel qu'il est et tentent de rester fidèles à l'alliance que Dieu a conclue avec leur ancêtre. D'une certaine façon, la Bible hébraïque raconte la relation tumultueuse entre Dieu et le peuple qui a choisi de témoigner de son existence.

HILLEL ET CHAMMAÏ

Hillel (70 av. JC - 10 ap. JC) et Chammaï (50 av. JC - 30 ap. JC) forment le dernier des cinq *zougoth* (couples de Sages) qui ont transmis la Loi orale au I^{er} siècle avant JC. Ils se sont opposés sur de nombreux points, Hillel ayant la réputation d'être plus souple que Chammaï dans son interprétation de la Torah et de décider ainsi de lois faisant preuve d'une moindre rigueur.

Hillel, appelé aussi Hillel l'Ancien, est né à Babylone, où il étudia avant de rejoindre Jérusalem. L'histoire raconte qu'alors qu'il était étudiant, n'ayant pas réussi à réunir la somme nécessaire pour assister à un cours, il fut retrouvé presque mort de froid sous un manteau de neige sur le toit de l'école d'où il écoutait la leçon à travers une lucarne. Sa méthode herméneutique constituée de sept règles d'interprétation de la Torah fit autorité et il devint *Nassi* (Président) du *Sanhedrin* (Sanhédrin ou Haute cour de justice). Il n'hésita pas à critiquer l'opulence dans laquelle vivait le roi Hérode et fut tjrs proche du peuple. Il estimait que l'enseignement de la Torah ne devait pas être réservé à une élite, qu'il fallait étudier sans autre raison que de s'améliorer dans la connaissance et agir « pour l'amour du ciel ». Ses méthodes d'enseignement très vivantes étaient influencées par la pensée grecque socratique et aristotélienne et il s'attachait à être patient et pratique, quitte à s'appuyer sur des exemples personnels. Hillel se montrait indulgent et accordait une grande importance à l'exemple donné par la conduite personnelle.

Chammaï, probablement né en terre d'Israël, devait être maçon ou architecte. Il devint vice-président du Sanhédrin alors qu'Hillel en était le président. Plus idéaliste et détaché des réalités du monde, il cherchait une voie stricte dans l'application des prescriptions rituelles. On le décrit comme peu loquace (« Que tes paroles soient peu nombreuses et tes actes nombreux »), irascible et inquiet des dangers d'assimilation du peuple juif de son époque à l'hellénisme et au monde romain.

Une anecdote célèbre illustre la différence de comportement entre ces deux Sages : Un étranger se présente un jour devant Chammaï et lui demande : « Enseigne-moi toute la Torah pendant que je me tiens sur un pied ». Chammaï le repousse avec la règle d'architecte qu'il tient dans ses mains. L'étranger se rend alors auprès de Hillel pour lui

faire la même requête. Hillel l'accueille et lui dit : « Ce qui est haïssable à tes yeux, ne le fais pas à ton prochain, voici toute la Torah et le reste n'est que commentaire de ce passage. Va et étudie ! » (Talmud, traité Chabbat 31a). La différence de réaction peut s'expliquer ainsi : Bien qu'ayant dit « accueille toute personne avec douceur », Chammaï tient entre ses mains la règle d'architecte qui symbolise la rectitude, estimant que la Torah ne peut être comprise et appliquée que si l'on s'y engage totalement. Pour Hillel, il s'agit d'un long apprentissage à construire pas à pas. Il ne choisit pas le verset de la Torah « Aime ton prochain comme toi-même » (Lévitique 19, 18), mais propose une voie moins ardue en énonçant la même exigence d'une manière moins idéalisée, plus proche du vécu.

Le Talmud consigne les nombreux échanges de points de vue entre *Bet Hillel* (l'école de Hillel) et *Bet Chammaï* (l'école de Chammaï). Au moment de décider de la décision à suivre, il est écrit : « Les unes comme les autres sont les paroles du Dieu vivant, mais la règle sera conforme à l'opinion de l'école de Hillel. » Il arrive moins fréquemment que la Halakha (législation rabbinique) suive l'avis de Chammaï. Pourtant, les deux avis sont considérés comme des « paroles du Dieu vivant » car la tradition juive dit que l'ensemble du peuple juif, toutes générations confondues, a reçu ces paroles au pied du mont Sinaï et que toute la Torah, écrite et orale, leur a été transmise à ce moment-là.

LES TEXTES ET LEUR CENTRALITÉ

Il est d'usage d'appeler les Juifs le « peuple du livre » [« Heureux l'homme (...) qui trouve son plaisir dans la Torah de Dieu, et médite Sa Torah jour et nuit »] (Psaume 1, 2). L'étude de la Torah accompagne donc le Juif pratiquant tout au long de sa vie. Mais la bibliothèque de la spiritualité juive compte également de nombreux autres ouvrages, nés de l'étude sans cesse renouvelée de la Torah.

QU'ENTEND-ON PAR TORAH ?

Torah désigne avant tout ce que le français appelle le Pentateuque, ou les cinq livres de Moïse, c'est-à-dire la première partie de la Bible.

Le nom français des cinq livres de Moïse ou Pentateuque	Le nom hébraïque correspond aux premiers mots de chaque livre
la Genèse	<i>Be-rechit</i> (Au commencement)
l'Exode	<i>Chemot</i> (Noms)
le Lévitique	<i>Va-yiqra</i> (Et Il appela)
les Nombres	<i>Ba-midbar</i> (Au désert)
le Deutéronome	<i>Devarim</i> (Paroles)

C'est l'ensemble de ce texte écrit dans les rouleaux de la Torah qui sont lus à la synagogue et rangés dans l'armoire sainte.

QU'ENTEND-ON PAR BIBLE DANS LE JUDAÏSME ?

Bible est un terme d'origine grecque qui désigne ce que l'hébreu nomme *Miqra* ou *TaNaKH*.

- *Miqra* signifie lecture. La même racine sémitique a donné en arabe le mot *Qour'ane*, Coran.
- *TaNaKH* est l'acronyme de **T**orah (Pentateuque), **N**evi'im (Prophètes), **K**etouvim (Écrits, c'est à dire les Hagiographes)

Du point de vue de la tradition juive, on parle de la « Bible hébraïque », et non pas de « l'Ancien Testament » ou de la « Première Alliance » (appellation qui renvoie à la tradition chrétienne). Le canon de la Bible hébraïque est par ailleurs légèrement différent dans le judaïsme et le christianisme, la division par chapitre également, même si le texte demeure identique dans les deux traditions.

L'écriture d'un *sefer Torah* (rouleau de la Torah) se fait dans des conditions très strictes et représente le travail d'un *sofer* (scribe). Le parchemin est fixé sur les montants appelés *atse hayim* (arbres de vie). Lorsque le rouleau est fermé, il est revêtu d'un manteau ou rangé dans un coffre en bois, les montants sont ornés de fleurons en métal et parfois d'une couronne. Un pectoral peut être posé sur le manteau. Il est d'usage courant d'offrir à une synagogue, en mémoire d'un défunt proche, un rouleau de la Torah ou ses atours.

Le texte de la Torah est considéré avec une telle vénération que lors de sa lecture, on suit le texte avec un stylet appelé *yad* (main) afin de ne pas poser la main directement dessus.

Le mot *Torah* est dérivé de la racine hébraïque qui signifie « enseigner ». Cet enseignement, qui regroupe des récits variés - Création du monde, Déluge, Tour de Babel, histoire des patriarches Abraham, Isaac et Jacob, et des matriarches Sarah, Rébecca, Rachel et Léa, histoire de Moïse et de la Sortie d'Égypte, séjour des Hébreux dans le désert - contient également toute une législation, d'où l'autre appellation de « Loi ».

LOI ÉCRITE ET LOI ORALE

Pour les croyants, la Torah a été révélée par Dieu à Moïse et transmise au peuple hébreu sur le mont Sinaï. La recherche biblique et historique estime quant à elle que les textes ont été compilés et mis par écrit à l'époque de l'exil à Babylone.

L'essentiel réside cependant dans l'usage que les Juifs font de ce texte, c'est-à-dire son étude. La tradition juive dit qu'il existe 70 interprétations possibles pour chaque lettre

de la Torah. À cette ouverture interprétative correspond l'extension du sens du mot Torah. Étudier la Torah, c'est non seulement étudier le Pentateuque, mais l'ensemble de la Bible hébraïque. Cet ensemble est également appelé *Torah che-bi-khtav* (*Torah qui est écrite*)

À cela s'ajoute la *Torah che-be-al-pe* (*Torah qui est sur la bouche*), c'est-à-dire l'ensemble des commentaires de la tradition orale. Ces commentaires ouvrent le texte à diverses interprétations transmises oralement de génération en génération. Après la destruction du second Temple de Jérusalem et la fin de la souveraineté juive en terre d'Israël, afin de préserver cet héritage et l'unité du peuple juif alors que celui-ci vivait principalement en exil, rabbi Yehouda ha-Nassi (138 env. - 217 env.) entreprit de classer et d'organiser ces enseignements. C'est ainsi que naquit la *Michna* (Répétition), première mise par écrit de la Loi orale.

→ **La Michna** comporte six ordres :

1. Les semences (les bénédictions et les lois agricoles),
2. Le temps fixé (le chabbat et les fêtes),
3. Les femmes (le mariage et le divorce),
4. Les dommages (les lois civiles et criminelles, l'idolâtrie),
5. Les choses saintes (le service du Temple, l'abatage rituel des animaux)
6. La pureté (la pureté et l'impureté rituelles).

Ces commentaires sont classés dans deux domaines différents :

1. La **halakha** (cheminement), qui est le domaine juridique
2. La **aggada** (récit), qui regroupe paraboles, récits, aphorismes, ou plus largement, tout ce qui n'est pas du domaine juridique.

Les enseignements et commentaires d'environ cent cinquante sages, appelé *tannaïm* (ceux qui enseignent) y sont consignés. Les commentaires non retenus dans la Michna sont appelés *baraitot* (plu. de l'araméen *baraita*, enseignement extérieur)

→ **La Guemara** (achèvement) fut composée par les *amoraïm* (ceux qui expliquent). Son but est d'éclaircir le lien entre la Michna et la Torah en apportant de nouveaux commentaires.

Michna et Guémara constituent le **Talmud** (en hébreu, l'étude). Il existe deux Talmuds : le Talmud de Jérusalem, achevé au IV^{ème} siècle dans les académies de Galilée, et le Talmud de Babylone, achevé au V^{ème} siècle dans les académies de l'exil babylonien. Ce dernier, plus complet, demeure l'ouvrage de référence. La principale langue d'écriture est celle utilisée dans le monde moyen-oriental des premiers siècles de notre ère : l'araméen, langue si proche de l'hébreu que nombreux sont les passages de l'une à l'autre.

À QUOI SERT LA LOI ORALE ?

La Loi orale indique comment interpréter les versets de la Torah, elle permet de faire le lien entre eux et développe ce qui n'est pas explicite dans le texte :

- En voici un premier exemple relevant de la *Aggada* : La Torah ne dit rien d'autre sur Harân, frère d'Abraham, que « Harân engendre Lot, Harân meurt devant son père Terah » (Genèse 11, 27-28). C'est par un *midrach* que ce verset prend son sens : Harân prend le parti de son frère Abraham, sorti vivant de la fournaise dans laquelle il est jeté après avoir professé sa foi en un Dieu unique. C'est alors que les gardes du roi Nemrod saisissent Harân, qui n'a manifesté aucune croyance en Dieu, et le précipitent dans cette même fournaise. « Ses entrailles furent consumées et en sortant, il mourut devant son père » (Be-rechit rabba 38, 13). Abraham, habité par une foi sincère, surmonte l'épreuve, contrairement à Harân, qui n'est guidé que par son intérêt.
- En voici un autre exemple, relevant de la *Halakha*. Citons tout d'abord le verset suivant : « Vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent. Celui qui causera une lésion à un homme, on la lui causera. » (Lévitique 24, 20). Pour comprendre ce verset, il faut regarder ce qui le précède et ce qui le suit. Il n'est question dans le chapitre que de dommages et intérêts. Le Talmud va développer l'interprétation de ces versets pour en faire une véritable législation. « Quiconque violente son prochain est tenu de le dédommager pour cinq choses : le dommage, la souffrance, le traitement qui l'a guéri, le temps perdu, l'humiliation », autrement dit « le préjudice physique, la douleur, les frais médicaux, la perte de revenus, le préjudice moral ». Si on peut penser que le Talion a été d'abord pu être interprété à la lettre, la législation développée par le Talmud entre dans la logique de l'exigence demandée par Dieu à Abraham et sa descendance d'observer *tsedaqa ou-michpat*, équité et justice (Genèse 18, 19), et par conséquent d'établir des tribunaux. Reste le cas du meurtre (« Vie pour vie »), qui fait également référence au 6ème des 10 Commandements (« Tu ne tueras pas. »). La peine de mort fait partie du corpus législatif juif et elle est mentionnée à plusieurs reprises dans la Torah. Cependant, la Michna déclare qu'un tribunal serait considéré comme sanguinaire si en sept ans, il avait condamné un seul homme à mort (Traité Avot 1, 10). Pour Élie ben Azaria, ce serait même le cas s'il avait condamné un seul homme à mort en 70 ans. Nous sommes donc bien éloignés de l'image traditionnellement renvoyée par la loi du Talion.

UNE LECTURE DU TEXTE À QUATRE NIVEAUX

La tradition mystique juive retient quatre niveaux de compréhension et d'interprétation du texte de la Torah, montrant que ces écrits ne doivent pas être pris au pied de la lettre :

1. *Pshat* (simple), sens littéral ou obvie, qui aide à une première compréhension du texte.

2. *Remez* (allusion), sens allusif
3. *Drach* (interprétation), sens indirect, à l'origine du mot *midrach* (« issu du *drach* »)
4. *Sod* (secret), sens ésotérique.

L'acronyme de ces noms forme le mot PaRDèS, mot d'origine perse qui signifie « verger » en hébreu et qui a donné « paradis » en français.

DES TECHNIQUES DE LECTURE DES TEXTES

Les techniques d'étude des textes et d'argumentation sont strictes et nombreuses. Elles demandent une grande rigueur, une connaissance approfondie de la Torah, de la grammaire et de la syntaxe hébraïque et araméenne, de la casuistique. L'érudit qui développera un *hidouch* (nouveau), c'est-à-dire un commentaire qui ouvre le texte vers une nouvelle interprétation, sera considéré avec respect.

Citons trois aspects originaux de la Loi orale :

- Le **midrach**, qui désigne à la fois une méthode d'exégèse herméneutique homilétiques et les récits eux-mêmes, a donné naissance à une littérature très riche. L'histoire de Harân, frère d'Abraham, en est un exemple. La majorité du *midrach* fait partie de *la aggada*. Il existe aussi un *midrach* juridique, bien que moins développé.
- La **mahloqet** (controverse) qui sert à confronter des points de vue sur une question, n'a pas pour ambition d'aboutir à l'acceptation ou au refus de tel ou tel avis. Certes, le Talmud retiendra la mise en application dans la halakha de l'avis d'un sage plutôt que d'un autre, mais on retiendra l'opinion de ce dernier car l'intérêt réside dans l'argumentation et la contre-argumentation. Ce goût pour l'échange explique l'aspect de ruche bruyante et bourdonnante d'une salle d'étude de *yechiva* (école talmudique).
- Le **pilpoul**, argumentation fine (de l'hébreu *pilpel*, poivre), est un dérivé de la *mahloqet*. Considérée dans certains milieux rabbiniques comme une vaine rhétorique, elle permet d'aborder et de clarifier les textes les plus complexes

LE TALMUD

Une page de Talmud imprimée contient en son centre un passage de la *Michna* suivi du passage de la *Gemara* correspondant. Les commentaires de rabbins postérieurs à leur écriture ont été ajoutés sur les côtés. Le rabbin le plus célèbre se nomme *Rabbi Chlomo ben Yitshaq, haTsarfati* (Rabbi Salomon fils d'Isaac, le Français), plus connu sous l'acronyme **Rachi** (Troyes 1040 - 1105).

On peut également trouver sur une page de Talmud les commentaires du rabbin Hananel, exégète qui vécut à Kairouan (Tunisie) au XI^{ème} siècle.

Les versions manuscrites du Talmud sont rares, de nombreux ouvrages ayant été victimes d'autodafés décrétés par l'Église. Le Talmud fut imprimé pour la première fois à Venise par un chrétien, Daniel Bomberg, vers 1520. L'édition dite de Vilna (Vilnius) de 1886 sert de référence actuellement.

À l'immensité du Talmud, on peut ajouter, parmi de nombreux ouvrages de référence :

- Le *Michne Torah* (redite de la Torah) est une synthèse du Talmud écrite par Moïse Maïmonide (Cordoue 1138 - Fostat 1204).
- Le *Choulhan aroukh* (Table dressée) rédigé par le rabbin Joseph Caro (Tolède 1488 - Safed 1575), est une codification abrégée de la *halakha*, qui sert de référence dans le judaïsme orthodoxe.
- La *Qabbala* (Kabbale) relève du *sod*, niveau de lecture ésotérique. La tradition juive recommande de ne l'aborder qu'après l'âge de 40 ans, c'est-à-dire en ayant déjà acquis de sérieuses connaissances bibliques et talmudiques. Son nom signifie *réception*, car celui qui l'étudie *reçoit* cette tradition ésotérique. La Cabbale contient plusieurs ouvrages dont

o le *sefer ha-Yetsira* (livre de la Création), qui énumère les 10 *sephirot* ou puissances créatrices.

o le *sefer ha-Zohar* (livre de la Splendeur), qui est une lecture mystique de la Torah « car dans chaque parole gît un mystère profond et les mondes inférieur et supérieur sont pesés sur la même balance », puisque tout ce qui vient d'en haut doit tout d'abord, pour devenir accessible, revêtir une enveloppe mortelle.

SOURCES

LE DÉCALOGUE

D'après un épisode raconté dans la Bible hébraïque, Moïse reçoit de Dieu les Tables de la Loi, sur le Mont Sinaï (Exode 24, 12). Cette histoire se déroule durant l'exode des Hébreux qui quittent l'Égypte dans laquelle ils étaient réduits en esclavage depuis des siècles, pour retourner vers le pays de Canaan en vertu de la promesse divine faite à leurs ancêtres. Mais, entre-temps, le peuple des Hébreux, impatient, s'est remis à adorer d'autres divinités, notamment le Veau d'or, ce qui provoque la colère de Moïse. Celui-ci brise alors les Tables de la Loi. Une nouvelle alliance est ensuite conclue entre Dieu et son peuple, et Moïse est chargé de retailer de nouvelles Tables de la Loi.

Les Tables de la Loi sont représentées sur un parchemin de 312 x 502 mm. Cette taille suggère que le parchemin devait être visible du public. L'œuvre a été réalisée au XVIIIe s., à un moment où l'utilisation des Tables de Loi comme motif décoratif dans les synagogues devient une pratique courante.

<https://commons.wikimedia.org/wiki/>

[File:Decalogue_parchment_by_Jekuthiel_Sofer_1768.jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Decalogue_parchment_by_Jekuthiel_Sofer_1768.jpg)

Les Dix Commandements, ou Décalogue, sont un ensemble d'instructions morales et religieuses remises, selon le texte biblique, par Dieu à Moïse sur le Mont Sinaï. Ces commandements apparaissent à deux reprises dans la Bible (dans l'Exode et dans le Deutéronome) et constituent les termes de l'Alliance conclue entre Dieu et le peuple des Hébreux. Ils jouent un rôle central dans le judaïsme dont ils constituent le fondement moral et rituel.

LA STÈLE DE TEL DAN

Il s'agit d'un fragment de stèle découvert à Tel Dan (Israël) en 1993. Celui-ci offre la première identification archéologique de l'existence du roi David. L'inscription est en araméen et date du IXe siècle avant notre ère, c'est-à-dire un siècle après la conquête du royaume d'Israël par David. Elle mentionne la « Maison de David », ce qui renvoie à l'existence d'une dynastie fondée en Israël par un roi nommé David.

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Tel_dan_inscription.JPG

BAS-RELIEF ASSYRIEN. CAPTIFS JUIFS EN EXIL VERS BABYLONE

Ce bas-relief est une confirmation archéologique de l'épisode de l'exil à Babylone des Judéens, au VIe siècle avant notre ère, dont il est fait mention dans le texte biblique. On retrouve le récit de cette déportation des Judéens dans les chroniques assyriennes du roi Sargon II qui affirme avoir vaincu le royaume de Samarie et emmené une partie de sa population en exil.

http://www.interbible.org/interBible/ecritures/mots/2010/mots_101217.html

PROCESSION TRIOMPHALE, DÉTAIL DE L'ARC DE TITUS (81 AV. JC, ROME)

Cet arc de triomphe a été érigé par l'empereur Domitien en 81, il célèbre les victoires de son frère et prédécesseur Titus en Judée, notamment marquées par la destruction, en 70, de Jérusalem et de son Temple. Le détail présenté ici décrit le triomphe des Romains. On y voit un cortège dirigé par Titus, installé sur un quadriges, qui porte le butin de la victoire et franchit la porte impériale. Le butin est constitué de trésors pillés dans le Temple de Jérusalem, notamment d'un chandelier à sept branches en or (*menorah*), symbole spécifiquement biblique qui se trouvait dans le Temple. Il s'agit d'ailleurs de la seule représentation d'époque de ce chandelier que l'on connaisse aujourd'hui.

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Arch_of_Titus_Menorah.png

LES JUIFS FACE À L'OCCUPATION ROMAINE, DION CASSIUS, HISTOIRE ROMAINE, LIVRE LXVIII

Dion Cassius est un historien romain qui a vécu aux II^e et III^e siècles et qui écrivait en grec. Né en Asie Mineure, il appartient à une famille aisée et puissante, mène une carrière de haut fonctionnaire brillante (*cursus honorum*), et il est proche des empereurs. Il est notamment demeuré célèbre grâce à son Histoire romaine qui, en 80 volumes, retrace toute l'histoire de Rome, des origines jusqu'en 229. Si ses propos ne sont pas tjrs d'une parfaite objectivité, ils constituent néanmoins une source très importante dans l'étude de l'histoire romaine.

Les deux extraits de texte proposés ici reviennent successivement sur la prise de Jérusalem, en 70, par les armées de Titus, puis sur l'incendie du Temple. Dion Cassius insiste particulièrement sur la résistance des Judéens et sur leur propension au sacrifice pour défendre leur sanctuaire. La ville est entièrement détruite, seuls subsistent l'actuelle tour de David et le mur occidental du Temple. Cet épisode qui met fin à quatre années de guerre consécutives à la révolte des Judéens contre Rome est aussi à l'origine de la deuxième diaspora juive. Elle a surtout des conséquences considérables sur le plan religieux, la destruction du lieu central du culte entraînant un véritable défi théologique et liturgique pour les juifs.

http://penelope.uchicago.edu/Thayer/E/Roman/Texts/Cassius_Dio/65*.html

LA DIASPORA

La diaspora pré-existe à la destruction du Temple de Jérusalem en 70 puisqu'elle remonte à l'exil babylonien et à la destruction du Premier Temple au VI^e siècle avant notre ère. La seconde diaspora juive est marquée par la destruction de Jérusalem et de son Temple, et par le départ massif des Juifs de la province de Palestine pour s'installer dans l'ensemble de l'empire romain. L'éloignement de leur centre spirituel n'a pas entraîné de rupture entre les Juifs et leurs croyances et traditions religieuses. Cette « dispersion » des Juifs est cependant à l'origine du développement de multiples communautés juives à travers le monde, qui ont-elles-mêmes donné naissance à une culture juive extrêmement diversifiée.

<http://www.naturalearthdata.com/>

UNE YESHIVA DANS LAQUELLE DES HOMMES JUIFS ÉTUDIENT

<https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Kollelbirkatizhak.jpg>

ABRAHAM ET SARAH

La scène représente la deuxième annonce de la future naissance d'Isaac à Abraham et Sarah par un ange (Genèse 18, 9-15).

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Jan_Provoost_-_Abraham,_Sarah,_and_the_Angel_-_WGA18441.jpg

UNE PAGE DU TALMUD

<https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Berakhot2a.jpg>

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- *La Bible*. Traduction du texte original sous la direction du Grand-Rabbin Zadoc Kahn, Tel Aviv, Éditions Sinai, 1994.
- ABECASSIS A., *Les temps du partage. Les fêtes juives de Pessah à Tich'a Be'ab*, Paris, Albin Michel, coll. « Présences du judaïsme », 1993.
- ABECASSIS A., *Les temps du partage. Les fêtes juives de Roch Hachanah à Pourim*, Paris, Albin Michel, coll. « Présences du judaïsme », 1998.
- ABITBOL M., *Histoire des Juifs. De la Genèse à nos jours*, Paris, Perrin, coll. « Pour l'histoire », 2013
- AZRIA R., *Le judaïsme*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1996.
- BARNAVI E., *Histoire universelle des Juifs*, Paris, Hachette Littératures, 2002 (1992).
- BASLEZ M.-F., *Bible et Histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 1998.
- BORDREUIL, P. et BRIQUEL-CHATONNET, F., *Le Temps de la Bible*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2000
- BOULADE G., KOHLER J., MONSARRAT V. et alii, *Pour lire les textes bibliques* (2e édition), CRDP de l'académie de Créteil
- BRIFFARD C., GOFFARD S., PICCOLIN L., *Pour lire aujourd'hui les textes de l'Antiquité*, CRDP de l'académie de Créteil, 2003.
- COSTA J., *La Bible racontée par le Midrash*, Paris, Bayard, 2004.
- FELLOUS S., *Histoire du judaïsme*, Documentation photographique, Dossier n°8065, septembre-octobre 2008.
- FINKELSTEIN I. et SILBERMAN N. A., *La Bible dévoilée*, Paris, Bayard, 2002. Deux DVD sont sortis d'après ce même livre et sous le même titre

- FINKELSTEIN I. et SILBERMAN N.A., *Les rois sacrés de la Bible. À la recherche de David et Salomon*, Paris, Folio, coll. « Folio Histoire », 2007.
- GOLDBERG, G. et WIGODER, G., *Dictionnaire encyclopédique du judaïsme*, rééd., Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1997.
- GOETSCHER R., *La Kabbale*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1989.
- GRUSON P. et QUESNEL M. (dir.), *La Bible et sa culture*, 2 vol., Paris, Desclée de Brouwer, 2000.
- GUGENHEIM E., *Le judaïsme dans la vie quotidienne*, Paris, Albin Michel, coll. « Présence s du judaïsme », 2000.
- HADAS-LEBEL M., *Le peuple hébreu. Entre la Bible et l'Histoire*, Paris, Gallimard, collection « Découvertes », 1997.
- HAYOUN M.R., *Abraham. Un patriarche dans l'histoire*, Paris, Ellipses, 2009.
- LAPERROUSAZ E.M., *Les Temples de Jérusalem*, Paris, Éditions Non-Lieu, 2007.
- LEMAIRE A., *Naissance du monothéisme, point de vue d'un historien*, Paris, Bayard, 2003.
- LIVERANI M., *La Bible et l'invention de l'histoire*, Bayard, 2008.
- LUDWIG Q., *Le judaïsme. Histoire, fondements et pratiques de la religion juive*, Paris, Eyrolles, 2015
- MARTINI E. et RABINOVITCH G. (dir.), *Connaissance du monde juif*, Créteil, CRDP, 2008.
- RÖMER T., *Moïse « lui que Yahvé a connu face à face »*, Paris, Gallimard, collection « Découvertes », 2002.
- RÖMER T., sur le site du Collège de France, chaire « Milieux bibliques »: Leçon inaugurale (5février 2009) et cours « La construction d'un ancêtre : la formation du cycle d'Abraham » (février-avril 2009).
- SMILEVITCH E., *Histoire du judaïsme*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2012

Référence du document

« Laithier Stéphanie, *Les débuts du judaïsme* », 2016 , IESR - Institut d'étude des religions et de la laïcité , mis à jour le: 05/12/2016, URL : <https://irel.ephe.psl.eu/ressources-pedagogiques/fiches-pedagogiques/debuts-du-judaisme>